

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Réglementation des transactions électroniques : le texte sur la table des députés

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LES transactions électroniques, entendez les actes de la vie courante passés par voie numérique, devraient être réglementés dans les jours à venir en République gabonaise. C'est tout le sens du projet de loi défendu hier par le ministre d'État, ministre de la Communication et de l'Économie numérique, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, devant les membres de la Commission des Lois, des Affaires administratives et des Droits de l'Homme de l'Assemblée nationale présidée

par Gabriel Mouelet Malonga, député du 1er siège du 1er arrondissement de la commune de Libreville.

Le membre du gouvernement a fait valoir que la pertinence du texte réside dans la nécessité de mettre en place un cadre légal devant régir les transactions électroniques, eu égard à leur utilisation sans cesse croissante dans la vie quotidienne. Tout en tenant compte des exigences liées à la protection de la vie privée, de l'ordre public, de la santé, de l'environnement, etc. Avec ceci que, à côté de toutes ces préoccupations, des problématiques inhérentes à la signature électronique, la coexistence des documents papiers et électroniques,

l'application des techniques aux actes commerciaux et administratifs, etc., se posent.

De fait, a indiqué Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, le texte s'articule autour de six titres énonçant, entre autres, les activités entrant dans le champ du commerce électronique, l'administration électronique, la réaffirmation du principe de liberté de communication au public par voie électronique, etc.

À charge désormais aux députés de se prononcer.



Photo: Sylvain MAGANGA

Le ministre de l'Économie numérique Anicet Edgard Mboumbou Miyakou devant les députés.

Tribune des partis politiques

Reprise progressive!

APRÈS une longue période de léthargie, restrictions du Covid-19 oblige, la politique reprend progressivement ses droits, au grand bonheur de ses acteurs. Petit à petit, le contact virtuel entre les acteurs politiques et leurs différentes bases cède la place au bon vieux rapport physique, voire charnel. Finies les déclarations intempestives sur les réseaux sociaux et autres points de presse d'une platitude à nul autre pareil. Normal, vu que les autorités se gargarisent d'enregistrer une tendance baissière de l'épidémie de coronavirus. Lesquelles autorités clament urbi et orbi que ladite tendance baissière témoigne de l'efficacité du plan de riposte et de lutte contre le coronavirus et du respect des mesures barrières. Bref...

Pour revenir aux mots et leurs intonations, à moins de porter des ceillères, difficile de ne pas voir la reprise – certes lente mais reprise tout de même – des activités politiques. Et pour cette fois, le ton n'a pas été donné par le Parti démocratique gabonais (PDG). Du côté de Louis, les hiérarques et autre militants du "parti de masse" attendent certainement la levée totale des restrictions.

Une stratégie que ne partage pas forcément l'opposition. En effet, le chef de file du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), Hugues Alexandre Barro Chambrier, a pris son bâton de pèlerin et s'est récemment rendu dans le 4e arrondissement de Libreville. Objectif : édifier ses militants et sympathisants sur l'actualité politique de l'heure. Autre parti de l'opposition, et pas des moindres, à lui emboîter le pas, l'Union nationale (UN) de Zacharie Myboto. Après plusieurs reports indépendants de leur volonté, les "Unionistes" vont se retrouver ce week-end à la faveur d'un congrès à enjeux, avec la sacro-sainte bénédiction du ministère de l'Intérieur. Et pour cause, le "patriarche de l'ancienne Sobraga" va, entre autres, passer le flambeau de l'UN, après quatre décennies de vie politique. Du coup, la question que tout le monde se pose est la suivante : qui va succéder à Myboto ? Réponse ce week-end donc.

Yannick Franz IGOHO

02 décembre 2010
02 décembre 2020

Monsieur René BACOT

En ce jour anniversaire de son départ, 10 ans déjà se sont écoulés...
Que tous ceux qui le connaissaient se souviennent de sa bonté, de ses conseils, de son humanisme.

Sa femme, ses enfants, ses amis (ies),
ses Frères, ses employés
se souviendront encore longtemps de lui.